DOSSIER DE PRESSE
14 SEPTEMBRE 2020

La Maison de l'Habitat Grand Chambord – Beauce Val de Loire ouvre ses portes

Les Communautés de communes du Grand Chambord et de Beauce Val de Loire ont créé une Maison de l'Habitat à l'échelle des deux territoires. Il s'agit d'un service de proximité avec un numéro et un répondant unique pour tous les projets et questionnements sur l'habitat et le logement avec différents experts à disposition : thermiciens, juristes, architectes, artisans… Elle sera ouverte dès le 1er septembre 2020.

L'Entente intercommunautaire entre le Grand Chambord (16 communes et 21 000 habitants) et Beauce Val de Loire (30 communes et 20 000 habitants) permet aux deux structures de collaborer lorsqu'elles le souhaitent dans la mise en œuvre de leurs compétences, la conduite de projets partagés ou la mutualisation de moyens. Elles ont identifié de nombreux enjeux communs en matière d'habitat et souhaitent relancer et dynamiser l'attractivité de leur territoire, et en particulier des centres-bourgs par la valorisation de leur patrimoine bâti ou à venir.

Les deux Communautés de communes ont donc créé **une Maison de l'Habitat comprenant une Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (PTRE) et deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).** Cela s'inscrit dans le cadre d'une volonté politique en faveur des usagers d'avoir plus de service public de proximité par une entrée permettant de centraliser toutes les demandes sur un sujet primordial pour les particuliers : leur logement.

La Maison de l'Habitat, c'est quoi ?

➢ Une entrée unique : téléphonique, physique et itinérante

La Maison de l'Habitat est une entrée unique destinée aux habitants ou futurs habitants du territoire pour **répondre à toutes les questions relatives à l'habitat** afin de les accompagner dans leurs parcours résidentiels.

Objectif : maintenir et proposer un parc attractif et de qualité

- **Faciliter** l'installation et la vie des ménages sur le territoire
- **Réduire** les charges financières liées aux dépenses énergétiques pour les habitants
- **Augmenter** le niveau de confort des habitants
- **Favoriser** l'activité et améliorer la performance des rénovations
- **Structurer** les interventions et les partenariats à l'échelle des deux Communautés de communes
- **Répondre** aux enjeux environnementaux et réglementaires du Plan national de Rénovation Énergétique de l'Habitat

Ambition : simplifier le parcours des usagers de l'Entente

- **Une communication unifiée** (un numéro de téléphone et un site Internet unique)
- **Un service** qui s'adresse à toute personne désireuse de s'installer sur le territoire et/ou d'améliorer son logement (pour son usage propre ou pour du locatif), sans conditions de ressources, quel que soit le projet.
- **Des réponses** apportées sur les aspects techniques, financiers, fiscaux et réglementaires
- **Un travail sur la mise en relation offre et demande**, entre les particuliers et les professionnels du bâtiment

➢ Permanences

Des permanences seront organisées dès la deuxième semaine de septembre sur chaque secteur du territoire de 9h30 à 12h avec l'animateur de la Maison de l'Habitat, l'ADIL-EIE 41 et SOLIHA 41 :

- Marchenoir : le 1er mercredi de chaque mois
- Bracieux : le 1 et 3e jeudi de chaque mois
- Saint-Laurent-Nouan : le 2e jeudi de chaque mois (14h à 16h30) et le 4e jeudi de chaque mois (10h30 à 12h30)
- Mer : le 2e et 4e jeudi de chaque mois
- Oucques-la-Nouvelle : le 3e mercredi de chaque mois
- Montlivault : le 4e mercredi de chaque mois

➢ Animations

Des actions événementielles de sensibilisation seront réalisées (marchés, conférences…) afin d'inviter les particuliers à réfléchir au devenir de son logement et à son impact (dates à venir sur le site : www.maisondelhabitat.fr et sur le Facebook Maison de l'Habitat Grand Chambord Beauce Val de Loire). L'objectif étant ensuite de pouvoir **proposer un accompagnement neutre et gratuit** afin de les orienter selon leurs besoins, notamment vers des **travaux de rénovation énergétique entrainant des dynamiques au niveau local** (transition énergétique et écologique, diminution de la précarité énergétique, anticipation de l'augmentation des seniors en leur permettant de se maintenir à domicile, développement économique…).

Deux volets : Habiter et Rénover

➢ Habiter

- **Recherche de logement :** liste de logements disponibles sur le territoire, liste des acteurs immobiliers du territoire
- **Conseils** juridiques et administratifs
- **Lien vers les organismes** pour les aides financières
- **Liens vers les partenaires associés :** acteurs de l'immobilier, bailleurs sociaux, ADIL 41, services Instruction des autorisations d'urbanisme (IAU).

➢ Rénover : un accompagnement vers deux dispositifs

La Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE)

La PTRE est un dispositif qui propose une mission de service public de proximité pour les ménages qui ont un projet de rénovation énergétique de leur logement. Ses missions sont :

- **Repérer les logements énergivores**, identifier les besoins et accueillir les premiers contacts
- **Accompagner et conseiller** tous types de ménages (hors plafond Anah) dans le cadre de la rénovation énergétique
- **Animer un réseau d'acteurs** liés à la transition énergétique
- **Affilier et accompagner des artisans** locaux dans leurs montées en compétences

Partenaires : ADIL-EIE 41, Région Centre – Val de Loire, CAUE…

L'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

L'OPAH est un dispositif territorial porté par chaque Communauté de communes qui propose une **ingénierie technique et financière** pour des propriétaires occupants, des accédants à la propriété et des propriétaires bailleurs dans des projets de travaux pour rénover leur logement. Ce dispositif est co-financé par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah). Il est animé par SOLIHA dont les missions sont :

- **La lutte contre la précarité énergétique** et la rénovation énergétique des logements pour les publics éligibles
- **L'adaptation des logements** à la perte d'autonomie lié au vieillissement ou au handicap
- **La lutte contre l'habitat indigne et dégradé**
- **Le développement d'une offre** de logements locatifs à loyers et charges maîtrisés
- **Aider financièrement** les usagers par Communautés de communes

Partenaires : l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), SOLIHA 41.

Maison de l'Habitat

Grand Chambord Beauce Val de Loire

SERVICE D'INFORMATION & D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

02 54 78 10 12

contact@maisondelhabitat.fr

Maison de l'Habitat Grand Chambord Beauce Val de Loire

www.maisondelhabitat.fr

Contact presse : service communication du Grand Chambord
Tél. : 02 54 46 53 94 ou communication@grandchambord.fr